



Syndicat Unitaire et  
Pluraliste du Personnel

# CR du CE du 29 janvier

TSA Elancourt, le 2 février 2015

SUPPer est adhérent à

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Nous ne reviendrons pas dans ce compte-rendu sur les sujets qui ont déjà été présentés au niveau du CCE de TSA et qui ont été déclinés lors de cette réunion du CE aux élus du centre Nungesser. La situation économique et commerciale présentée au CE est celle de TSA avec ses bons résultats de 2014.

Le plan de charges d'Elancourt pour les deux années à venir est extrait de celui de TSA, sans le MMRCA (Rafale Inde) : la part Etudes y est encore plus importante et elle se présente bien en particulier pour la Direction Technique, avec un léger tassement fin 2016 ; les quelques sous-charges, ponctuelles pourront être traitées par les responsables de domaines, par des équilibrages entre centres.

Les projets de réorganisation ont été détaillés, sauf celui de CSS, le plus épineux pour Elancourt. Il nous a été confirmé que le transfert de l'équipe CATS à Brest n'est plus d'actualité : les enjeux techniques et les jalons importants à franchir prochainement sont prioritaires.

Pour plus de détails sur ces sujets reportez-vous au compte-rendu CCE de notre tract du 29 janvier.

## Bilan des aménagements d'horaires sur CN au second semestre 2014

Il n'y a que le PEA CARAA qui a utilisé les aménagements d'horaires (horaires décalés en 2 x 8h) pendant les trois dernières semaines de l'année : 4 personnes ont été concernées.

Sur le programme CERES, 7 personnes sont venues travailler les 4 derniers samedis de l'année : 2,5 samedi par personne.

Sur le programme ICMS, 6 personnes sont venues travailler un samedi.

## Présentation des affaires susceptible d'horaires aménagés en 2015

Les responsables des affaires, qui pourraient se trouver en situation difficile pour tenir leurs jalons et recourir aux aménagements d'horaires en 2015, sont venus présenter aux élus leurs contraintes et les périodes à risques. SUPPer a rappelé que ces présentations devaient aussi comporter un volet d'actions à mettre en place pour éviter ce **recours** qui doit rester **exceptionnel** comme cela est écrit dans l'accord.

CARAA : les horaires décalés se poursuivent et pourraient durer jusqu'au mois de mai (attention pas plus de 6 mois par an !! – ce ne serait plus exceptionnel)

RBE2 F3R : risque de samedis travaillés au premier semestre, peut-être des horaires décalés (mais pour d'autres personnes)

ATL2-Search MASTER : deux jalons importants : livraison antenne AESA pour mi-mars et mise à disposition du radar en septembre; Recours possible aux horaires décalés pour les travaux en Base Champ proche (6 personnes : 1 RAD, 2 TSIS, 3 IM)

CATS 170 : nous n'avons toujours pas de contrat pour équiper le porteur alors que le contrat avion est signé ! Si le contrat signé, TSA risque d'avoir des délais très contraints : horaires décalés en perspectives au second semestre.

ICMS mk4 : risque d'horaires décalés, au cas où des problèmes surgiraient lors de l'acceptance.

SPECTRA F3R : a priori le planning est maîtrisé, mais comme le sujet est difficile, le risque existe.

CERES : risques en mars pour solder les travaux de la tranche ferme. Puis risques fin décembre pour le point clé du segment sol utilisateur.

## Réorganisation RAD

Pour prendre en compte les nouveaux projets structurants (MELBAA, FCADP), pour renforcer les architectes et déployer la poly-compétence métiers, RAD se réorganise :

- création d'un service FCADP ( 3 personnes aujourd'hui, une dizaine d'ici la fin de l'année),
- regroupement des activités d'ingénierie Radar, capteur et traitement du RBE2,
- regroupement des activités d'IVVQ radar, traitement et moyens d'essais du RBE2,

- création d'un service ingénierie avant-projet et produit Radar de Combat,
- regroupement des activités de gestion documentaire, gestion de configuration et processus outillé/transformation métier.

Ces modifications ne concernent qu'Elancourt et elles sont à effectif constant, au sein de RAD Elancourt.

SUPPer qui a des représentants proches des équipes concernées, a émis un avis favorable, lors de la consultation.

#### **Stagiaires sur Elancourt en 2014 :**

Nous avons accueilli depuis le 1/01/2014 69 stagiaires. Au dernier trimestre, il n'y en a eu que 2 : l'un pour 6 mois à la Stratégie, l'autre pour une semaine à la DFG.

#### **Détachements au 31/12/2014 :**

14 salariés de TSA étaient détachés au 31/12 : 13 ingénieurs/cadres, 1 technicien. Leurs missions sont toutes supérieures à 6 mois.

Ils sont détachés principalement chez TOSA (9), mais aussi à TR6 (1), OEMDS (2) et 2 en externe

Ils sont issus de familles professionnelles de l'ingénierie en majorité (8), mais aussi des achats, du Management, de la stratégie, de l'industrie, et même de la DRH !

#### **Rénovation du système de vidéo-surveillance du site**

Les caméras de surveillance du site vont être remplacées par des caméras couleurs, haute définition, à vision de nuit, câblage numérique IP, avec enregistrement complet, conservé pendant 1 mois, avec analyse automatique des images pour détecter les mouvements et alerter les gardiens.

Seuls les surveillants et les responsables de la sécurité ont accès aux images, dans le cadre de leur fonction.

Ce qui est filmé : principalement les accès des bâtiments, les voies de circulations, les entrées-sorties des zones sensibles, des parkings, aux guérites.

Ce qui n'est pas filmé : les salariés sur leur poste de travail, les zones de pause, toilettes, locaux syndicaux, locaux du CE.

Lors de la consultation SUPPer ne s'est pas senti suffisamment compétent en la matière et a préféré s'abstenir. La CFE-CGC a fait pareil, CFTC et CFDT ont émis un avis favorable.

\* \* \*

**ACSF Arêches** : cette association qui regroupe les CE ayant des parts dans le centre d'Arêches (Savoie) a décidé, suite aux problèmes de financement des travaux de mises aux normes, de dévoluer ses biens au CIE du groupe Thales : l'actif (le centre de vacances d'Arêches) et passif (créances aux CE fondateurs, dont 150 00€ au CE TSA Elancourt). La décision avait déjà été prise l'an dernier, mais sur la base d'un décompte de voix faussé par une nouvelle lecture du règlement intérieur, accordant une majorité des deux tiers, qui n'aurait pas été atteinte sans cela. Notre CE a contesté, essayé de convaincre le bureau de l'ACSF sans succès ; nous avons dû déposer plainte en Justice

En attendant, fort de ce vote, les administrateurs du CIE (nommés par les syndicats représentatifs du Groupe) ont monté leur projet de transformation du centre de vacances familiales d'Arêches pour en faire un centre d'accueil de classes vertes, de colos, de séminaires, de familles...contre l'avis de l'équipe technique du CIE, qui juge le projet non viable et préjudiciable à l'ensemble de ses activités. Le bail avec Vacanciel qui gérait le centre pour l'ACSF a été dénoncé, le centre est fermé cet hiver et le personnel a été licencié.

Voyant que notre recours en justice arrivait en audience début février avec de fortes chances d'être reconnu, l'ACSF a organisé une nouvelle assemblée générale le 22 janvier dernier, en reprenant le décompte normal des voix et en battant le rappel de tous les représentants CFDT, CGC et CFTC dont certains n'étaient pas présents l'an dernier : le vote de la dévolution est passé avec la majorité des deux tiers. Les partisans de la dévolution nous assurent que le CIE remboursera les créances des CE qui sont déjà à terme ; SUPPer reste sceptique ...